

# SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

## DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 24 MAI 2023

Nombre de membres  
du Comité Syndical  
du Syndicat **21**

Nombre de membres  
qui se trouvent en  
fonction **21**

Nombre de délégués :  
- présents : 12  
- représentés : 2  
TOTAL **14**

L'an deux mille vingt trois, le 24 Mai à 18 heures 30, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière à la salle polyvalente d'ACHENHEIM, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

### Membres présents :

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM- MUTZIG</b>	<b>EUROMETROPOLE DE STRASBOURG</b>	<b>SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE- MOSELLE</b>
- - M. Alexandre GONCALVES - Mme Chantal JEANPERT M. Jean-Luc SCHICKELE M. Pierre THIELEN	- - - - M. Pierre OZENNE M. Thierry SCHAAL M. Laurent ULRICH	M. Jean-Louis BATT M. Pierre BURTIN Mme Michèle ESCHLIMANN - M. Alain JEROME - M. Denis TURIN

### Membres représentés :

M. Marc HOFFSESS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,  
ayant donné procuration à M. Pierre OZENNE.

M. Jean HUMANN de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,  
ayant donné procuration à M. Laurent ULRICH.

### Excusés :

Mme Marie-Reine FISCHER de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,  
M. Eric FRANCHET de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,  
M. Julien HAEGY de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,,  
Mme Catherine GRAEF-ECKERT de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,  
Mme Pia IMBS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,  
M. Christian HALTER du SDEA,  
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE du SDEA.

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU BASSIN BRUCHE MOSSIG DU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2023**

---

**N° 23-91**

**LE COMITE SYNDICAL**

**VU** le Procès-Verbal des délibérations du Comité Syndical du Bassin Bruche Mossig du 1<sup>er</sup> février 2023, diffusé à l'ensemble des membres du Comité Syndical, lors de l'invitation à la séance plénière du 24 mai 2023 ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**approuve  
à l'unanimité**

le Procès-Verbal des délibérations adoptées en Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin Bruche Mossig du 1<sup>er</sup> février 2023, dans les forme et rédaction proposées,

**et procède**

à sa signature.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Jean-Luc SCHICKELE

*Transmis au représentant de l'Etat le : 25 mai 2023*

*Publié le : 25 mai 2023*